ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

centres de vacances et de loisirs

Question écrite n° 117689

Texte de la question

Mme Christine Boutin attire l'attention de M. le ministre de la jeunesse, des sports et de la vie associative sur la vente des locaux de l'ancienne École nationale de ski et d'alpinisme de Chamonix qui sont à disposition du centre Jean-Franco. Celui-ci permet aux fonctionnaires des ministères de la jeunesse et des sports et de l'éducation nationale d'avoir accès aux sports d'hiver à des prix sociaux ; de plus ce centre emploie 29 personnes à l'année et son équilibre financier est excellent. Á la suite de ces observations, elle l'interroge sur la nécessité pour son ministère de se débarrasser de ces locaux.

Texte de la réponse

Dans le cadre de la stratégie immobilière du ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative (MJSVA), le ministre a décidé la vente du centre de vacances Jean Franco à Chamonix. Les activités de l'association éducation nationale, jeunesse, sports et loisirs ne correspondent plus aujourd'hui à la ligne définie pour la gestion des oeuvres sociales au profit des agents du MJSVA. Le président de cette association a été reçu par le directeur de cabinet du ministre. Une étude sur les modalités de cession de cet immeuble et d'indemnisation de l'association gestionnaire a été prescrite.

Données clés

Auteur : Mme Christine Boutin
Circonscription : Yvelines (10e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 117689
Rubrique : Tourisme et loisirs
Ministère interrogé : jeunesse et sports
Ministère attributaire : jeunesse et sports

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 6 février 2007, page 1200
Réponse publiée le : 20 mars 2007, page 2978